



Association paritaire de **santé**
et de **sécurité** du travail, secteur
imprimerie et activités connexes

RAPPORT ANNUEL 2014



Pour vous informer
et vous soutenir
en prévention



Pour vous informer
et vous soutenir
en prévention

Créée en 1983 en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail, l'Association paritaire de santé et de sécurité du travail, secteur imprimerie et activités connexes a pour rôle de fournir aux employeurs et aux travailleurs de son secteur des services d'information, de formation, de recherche et de conseil en prévention, l'objectif visé étant l'élimination à la source même des dangers pour la santé, la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs.

L'Association favorise la prise en charge paritaire de la prévention dans les entreprises de son secteur, elle n'a aucun parti pris. Son secteur d'intervention couvre toute la chaîne graphique : édition avec ou sans impression, photographie, impression par tous procédés, fabrication de boîtes de carton pliant, reliure et finition. Selon les informations fournies par la CSST, le secteur comptait quelque 2 860 établissements en fin d'année 2014.



Association paritaire de **santé**
et de **sécurité** du travail, secteur
imprimerie et activités connexes

ASSOCIATIONS MEMBRES

Associations patronales

Association québécoise de
l'industrie de l'imprimé (AQII)

Association technique des
flexographes et fabricants
d'emballages du Québec
(ATFFEQ)

Hebdos Québec

Quotidiens du Québec

Associations syndicales

Centrale des syndicats démocratiques
(CSD)

Fédération de l'industrie manufacturière
(CSN)

Fédération nationale des communications
(CSN)

Teamsters/Conférence des
communications graphiques 555M
(FTQ)

Unifor, section locale 145
(FTQ)

MESSAGE DES ADMINISTRATEURS

Le conseil d'administration veille à ce que la mission de l'Association soit bien remplie pour supporter les entreprises dans leurs efforts de prévention. Ce rapport présente les principales réalisations 2014.

Outre son souci de veiller au bon fonctionnement de l'Association, le conseil d'administration a aussi entrepris un grand chantier en 2014. L'objectif visé : préserver la connaissance et l'expertise développée par l'Association depuis plus de 30 ans et maintenir l'offre de services aux employeurs et aux travailleurs du secteur dans le contexte d'une industrie qui se transforme et d'une source de revenus qui a diminué de l'ordre de 16% depuis 2008. Une analyse prospective de la situation a amené le conseil d'administration à repenser le modèle et envisager un regroupement avec d'autres partenaires en prévention. Les travaux se poursuivront en 2015.

Le conseil d'administration vise une solution qui permette de jumeler des expertises et donner accès à une offre de services enrichie pour les employeurs et travailleurs du secteur à l'échelle du Québec. Au niveau de la gouvernance, il veut s'assurer que ceux-ci continueront d'être représentés. Au plan économique, des bénéfiques sont escomptés. Dans un monde en changement, il est nécessaire de s'adapter et nous saurons le faire. Une constante demeurera toutefois : favoriser la prise en charge de la prévention pour la santé et la sécurité du travail dans notre secteur.



Anne-Marie Landry,
coprésidente patronale

Michel Handfield,
coprésident syndical

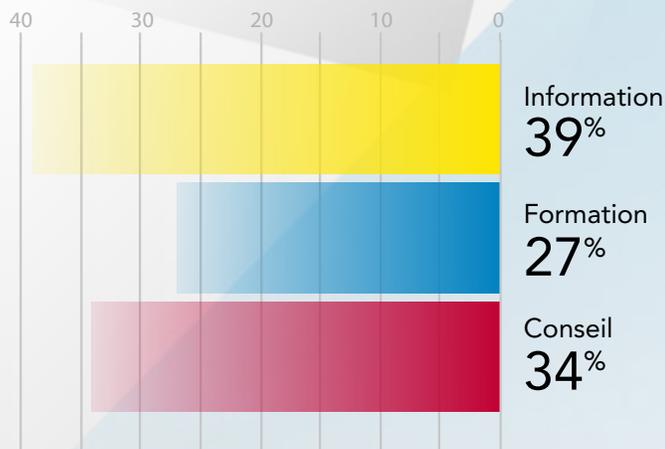
Pour vous informer
et vous soutenir
en prévention

L'Association paritaire de santé et de sécurité du travail, secteur imprimerie et activités connexes a pour rôle de fournir aux employeurs et aux travailleurs de son secteur des services d'information, de formation, de recherche et de conseil en prévention.

C'est d'abord par les interventions directes dans les entreprises que l'Association s'acquitte de cette mission. C'est ainsi que nos conseillers sont intervenus directement auprès de 388 entreprises en 2014 pour dispenser leurs services. Nous avons aussi poursuivi nos activités régulières d'information, notamment par notre site Internet et la publication de nos bulletins d'information. Et nous avons effectué des travaux de recherche, seuls ou en collaboration avec des partenaires en prévention, ce qui nous a notamment permis de développer de nouveaux outils en prévention.

Les divers projets de l'Association reposent sur des assises solides. L'Association se base sur des normes reconnues, conduit ses propres recherches, recourt à de la validation externe et collabore avec des partenaires en prévention ainsi qu'aux travaux de chercheurs associés à l'IRSST, notamment de l'École polytechnique de Montréal. L'Association effectue aussi de la veille pour connaître les nouveaux développements en matière de santé et de sécurité au travail en général, et dans son secteur en particulier. C'est ainsi qu'on peut fournir des réponses crédibles et complètes aux demandes des employeurs et des travailleurs. Au cours de l'exercice 2014, ce sont les recherches associées à la sécurité des machines, à la sécurité électrique, à la manutention et l'entreposage des matières chimiques ainsi qu'à la santé psychologique qui ont le plus retenu notre attention.

Répartition du temps affecté
aux services aux entreprises en 2014



Une assemblée générale qui a réuni plus de 130 personnes du secteur.



Photos : Audrey Boivin

INFORMATION

L'information se décline de diverses façons, les principales étant la publication d'un bulletin imprimé et de deux bulletins numériques, l'enrichissement régulier de notre site Internet, notre assemblée générale annuelle ainsi que notre participation aux activités du secteur et à celles de nos principaux partenaires en prévention font partie de nos activités récurrentes en information. La promotion de l'Association et des services offerts est aussi assurée notamment par des offres de services régulières.

Font partie des principales réalisations 2014 en information :

- offres de services à 316 entreprises du secteur
- diffusion d'idées de prévention réalisées dans des entreprises du secteur
 - o publication de 4 nouvelles idées de prévention
 - o mise en ligne des vidéos présentant les 4 idées publiées en 2013
- publication de 3 fiches d'information
- articles sur la santé psychologique et répertoire de ressources
- collaboration à Québec Imprimerie et au bulletin de liaison –ASP-IRSST-CSST
- participation à des activités des partenaires du secteur et du réseau de la prévention : CSMO des communications graphiques, Collège Ahuntsic, associations sectorielles paritaires, CSST et IRSST.



Photo : ASSTSAS

Le Prix graphiprévention 2014 a été remis au comité SST de De Luxe Produits de papier.



Photo : Audrey Boivin

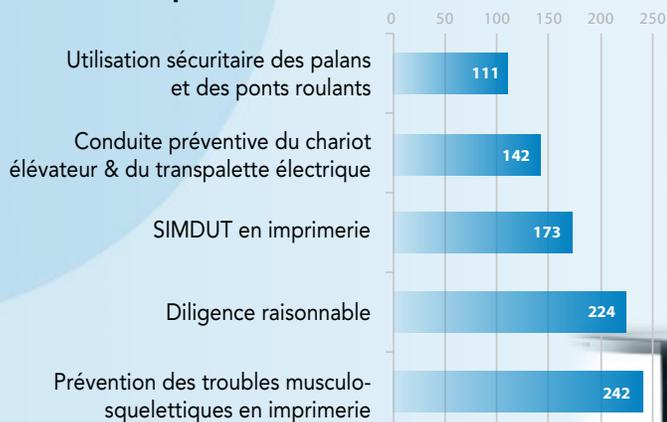
FORMATION

La formation est au cœur des interventions en entreprise. Elle contribue à enrichir les connaissances et améliorer le savoir-faire en prévention, deux conditions requises pour faciliter la prise en charge de la prévention par les premiers concernés, les employeurs et les travailleurs dans leur milieu de travail. Les 32 formations offertes par l'Association se déploient sous quatre grands thèmes : la gestion de la prévention, la sécurité des machines et des outils, l'ergonomie et la gestion des matières chimiques; elles visent notamment la conformité aux normes tout en permettant de progresser en prévention.

La formation 2014 en chiffres :

- 161 formations dispensées en entreprise
- 27 formations multi-entreprises dont 7 en région
- 1 487 personnes formées
- une appréciation moyenne de 93 % des participants à nos formations
- 39 personnes ont suivi la formation de formateurs, 10 ont complété le volet d'animation pratique validé en entreprise
- émission de 559 attestations destinées aux personnes formées par les formateurs en entreprise.

Les 5 formations ayant rejoint le plus grand nombre de personnes en 2014



L'Association actualise régulièrement ses contenus de formation. Vu les modifications majeures apportées à la réglementation entourant la réception et l'expédition des marchandises dangereuses en 2014, une révision majeure de la formation a été effectuée. Des travaux ont aussi été amorcés pour développer une formation d'introduction au cadenassage et une autre portant sur la manipulation des solvants.



CONSEIL

Le conseil et l'assistance permettent à l'Association de supporter les employeurs et les travailleurs dans l'identification des dangers, l'évaluation des risques, l'élaboration de plans d'action en prévention et la mise en place de mesures durables pour la santé et la sécurité au travail. Dispensés en entreprise ou à distance, ces services s'accompagnent de multiples interventions de suivi.

Les conseillers de l'Association ont ainsi apporté leur support auprès de 107 entreprises en 2014, ce qui leur a notamment permis :

- de réaliser des bilans sommaires de prévention et de proposer des plans d'action dans 15 entreprises
- d'aider 84 entreprises en sécurité des machines et 14 pour l'implantation du cadenassage
- de supporter les comités SST de 8 entreprises
- d'accompagner des comités engagés dans une démarche de prévention des troubles musculo-squelettiques dans 15 entreprises
- d'améliorer la prévention lors de la manipulation ou de l'entreposage des matières chimiques dans 6 entreprises

- de conseiller sur les meilleures pratiques assurant la gestion de la sécurité électrique dans 5 entreprises
- de concevoir un outil pour faciliter l'évaluation des exercices d'évacuation en cas d'urgence.

Les services conseils se déploient notamment via le site Internet de l'Association. Les statistiques révèlent que notre site a reçu près de 11 000 visiteurs uniques en 2014 dont le tiers sont des habitués. Le service de prévention à distance représente les pages les plus consultées après celles des publications. Notre foire aux questions a été visitée à 823 reprises tandis que notre répertoire de ressources a récolté 636 visites. Au terme de l'année 2014, 473 personnes étaient abonnées à notre service de prévention à distance.



RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux administrateurs de ASSOCIATION PARITAIRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ DU TRAVAIL, SECTEUR IMPRIMERIE ET ACTIVITÉS CONNEXES

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci joints de l'ASSOCIATION PARITAIRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ DU TRAVAIL, SECTEUR IMPRIMERIE ET ACTIVITÉS CONNEXES, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2014, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, un résumé des principales méthodes comptables, d'autres informations explicatives ainsi qu'un questionnaire à remplir par les auditeurs indépendants. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi qu'aux Règles budgétaires à l'intention des associations sectorielles paritaires de santé et de sécurité du travail.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi qu'aux Règles budgétaires à l'intention des associations sectorielles paritaires de santé et de sécurité du travail, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Résultats

Exercice clos le 31 décembre 2014

	2014	2013
Produits		
Transfert de la Commission de la santé et de la sécurité du travail	1 108 000 \$	1 108 000 \$
Services, matériel et divers	5 292	830
Intérêts	11 397	11 471
	1 124 689	1 120 301
Charges d'exploitation		
Salaires et charges sociales (annexe A)	754 375	654 088
Fonctionnement (annexe B)	234 670	237 027
Immobilisations (annexe C)	-	7 185
	989 045	898 300
Excédent des produits sur les charges	135 644 \$	222 001 \$

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ASSOCIATION PARITAIRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ DU TRAVAIL, SECTEUR IMPRIMERIE ET ACTIVITÉS CONNEXES au 31 décembre 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi qu'aux Règles budgétaires à l'intention des associations sectorielles paritaires de santé et de sécurité du travail.

Référentiel comptable et restrictions quant à l'utilisation

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui décrit les règles comptables particulières appliquées. Les états financiers ont été préparés pour permettre à l'ASSOCIATION PARITAIRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ DU TRAVAIL, SECTEUR IMPRIMERIE ET ACTIVITÉS CONNEXES de se conformer aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi qu'aux Règles budgétaires à l'intention des associations sectorielles paritaires de santé et de sécurité du travail. En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux administrateurs de la CSST et de l'association et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties.

Société de comptables professionnels agréés

Poirier & Associés inc.
Vaudreuil Dorion
Le 26 février 2015

Évolution des actifs nets

Exercice clos le 31 décembre 2014

	Réserve pour engagement	Investis en immobilisations	Non affectés	2014 Total	2013 Total
Solde au début	280 075 \$	13 991 \$	- \$	294 066 \$	294 019 \$
Excédent des produits sur les charges	-	-	135 644	135 644	222 001
Montant affecté à la réserve pour engagement	1 097	-	(1 097)	-	-
Excédent à remettre à la CSST (note 2)	-	-	(134 547)	(134 547)	(222 932)
Acquisitions d'immobilisations	-	-	-	-	7 185
Amortissement	-	(6 310)	-	(6 310)	(6 207)
Solde à la fin	281 172 \$	7 681 \$	- \$	288 853 \$	294 066 \$

État de la situation financière

31 décembre 2014

Actif	2014	2013
Court terme		
Encaisse	42 330 \$	59 790 \$
Placements temporaires (note 5)	543 894	535 193
Débiteurs (note 6)	14 667	14 108
Charges payées d'avance	2 906	2 664
	603 797	611 755
Immobilisations (note 7)	7 681	13 991
	611 478 \$	625 746 \$
Passif		
Court terme		
Créditeurs (note 8)	115 605 \$	108 748 \$
Sommes à remettre à la CSST	134 547	222 932
	250 152	331 680
Provision pour indemnité de cessation d'emploi (note 9)	72 473	-
	322 625	331 680
Actifs nets		
Réserve pour engagement	281 172	280 075
Investis en immobilisations	7 681	13 991
	288 853	294 066
	611 478 \$	625 746 \$

Pour le conseil d'administration,

Notes complémentaires

31 décembre 2014

1. Statuts constitutifs et nature des activités

L'Association est constituée en vertu de l'article 98 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail; conformément à l'article 99.1 de cette loi, elle est une personne morale au sens du Code civil. En vertu de l'article 101 de la même loi, elle a pour objet de fournir aux employeurs et aux travailleurs appartenant à son secteur des services de formation, d'information, de recherche et de conseil en matière de santé et sécurité du travail.

2. Règles comptables particulières

L'Association applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada Comptabilité, à l'exception des règles régissant les immobilisations qui sont plutôt tirées des Règles budgétaires à l'intention des associations sectorielles paritaires de santé et de sécurité du travail.

Les acquisitions sont à la fois portées à la charge l'année de l'acquisition et portées à l'état de la situation financière via les actifs nets investis en immobilisations. Aucune charge d'amortissement n'est portée aux résultats. La valeur des immobilisations ainsi que de l'actif net investi en immobilisations est réduite à chaque année pour un montant équivalent à l'amortissement calculé.

3. Financement de l'Association

L'Association est financée par des sommes perçues spécifiquement à cette fin par la CSST. Le taux, aux fins du financement de l'Association, est appliqué sur la masse salariale assurée par la CSST dans le secteur. Le résultat obtenu doit être suffisant pour couvrir les besoins financiers de l'Association. Advenant que les salaires assurables dudit secteur subissent une baisse marquée, cette situation pourrait résulter en une réduction du montant transmis par la CSST.

Flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2014

	2014	2013
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	135 644 \$	222 001 \$
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(559)	1 836
Charges payées d'avance	(242)	1 021
Créditeurs	6 857	17 656
Provision pour indemnité de cessation d'emploi	72 473	-
	214 173	242 514
Autres activités		
Excédent remis à la CSST	(222 932)	(299 476)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(8 759)	(56 962)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	594 983	651 945
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	586 224 \$	594 983 \$
Constitution de la trésorerie et équivalents de trésorerie		
Encaisse	42 330 \$	59 790 \$
Placements temporaires	543 894	535 193
	586 224 \$	594 983 \$

4. Principales méthodes comptables

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Constatation des produits

L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et les durées indiquées ci dessous :

Mobilier de bureau	10 ans
Équipement	5 ans
Matériel informatique	3 ans

4. Principales méthodes comptables (suite)

Actifs nets

En vertu des règles budgétaires applicables aux associations sectorielles paritaires de santé édictées par la CSST, les actifs nets non affectés peuvent être conservés par l'Association jusqu'à un maximum du plus élevé de 250 000 \$ ou 25 % de ses revenus pour l'année en cours, soit un montant de 281 172 \$ en date du 31 décembre 2014. À la demande du conseil d'administration, ce montant est placé dans une réserve pour engagement qui est présentée distinctement des autres actifs nets. Conséquemment, un montant de 134 547 \$ doit être remis à la CSST en date du 31 décembre 2014.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Association consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements temporaires et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et de la somme à remettre à la CSST.

5. Placements temporaires

	2014	2013
Dépôts à terme rachetables, taux variant de 1,55 % à 1,90 %, échéant entre janvier 2015 et février 2016	392 750 \$	393 500 \$
Fonds communs	151 144	141 693
	543 894 \$	535 193 \$

6. Débiteurs

Clients	1 136 \$	- \$
Intérêts courus	6 120	6 166
Taxes de vente	6 411	6 942
Avances pour frais de déplacements	1 000	1 000
	14 667 \$	14 108 \$

7. Immobilisations

	2014		2013	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	58 115 \$	55 341 \$	2 774 \$	3 716 \$
Équipement	43 342	43 342	-	-
Matériel informatique	57 773	52 866	4 907	10 275
	159 230 \$	151 549 \$	7 681 \$	13 991 \$

8. Créditeurs

	2014	2013
Fournisseurs et charges courues	22 308 \$	15 714 \$
Retenues à la source à payer	2 695	1 928
Vacances courues	85 394	87 991
Salaires nets	3 573	2 574
Charges sociales	1 635	541
	115 605 \$	108 748 \$

9. Engagements contractuels

a) Les engagements pris par l'Association en vertu de baux totalisent 102 316 \$ et les versements estimatifs à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2015	90 103 \$
2016	9 290 \$
2017	1 299 \$
2018	1 299 \$
2019	325 \$

b) Compensations salariales

L'Association s'est engagée à verser des compensations à ses employés advenant leur congédiement ou la cessation de ses activités. Au 31 décembre 2014, ces compensations totalisaient 278 690 \$. Le conseil d'administration ayant entrepris des démarches quant à une fusion de l'Association avec un autre organisme, il a été décidé d'inscrire aux livres une provision de 72 473 \$ relativement à ces compensations.

10. Instruments financiers

Risque et concentrations

L'Association, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'Association aux risques au 31 décembre 2014.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'Association est exposée à ce risque principalement en regard à ses créditeurs.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'Association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'Association à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 décembre 2014

	2014	2013
Annexe A - Salaires et charges sociales		
Salaires - bureau et administration	569 193 \$	548 721 \$
Provision pour indemnité de cessation d'emploi	72 473	-
Charges sociales	52 290	49 007
Avantages sociaux	60 419	56 360
	754 375 \$	654 088 \$

Annexe B - Fonctionnement

Loyers et charges connexes	86 688 \$	82 482 \$
Location d'équipement de bureau et autres	8 754	9 065
Entretien et réparations	6 146	8 148
Honoraires de consultants externes	23 818	5 471
Colloques	4 458	6 600
Réunions	10 064	13 209
Perfectionnement et formation	1 539	4 567
Déplacements	17 699	21 100
Jetons de présence	6 200	9 239
Publicité	3 369	3 764
Représentation	707	719
Volumes et documents	2 010	2 813
Impressions diverses	24 149	26 581
Poste et messagerie	13 304	14 013
Fournitures de bureau	2 424	4 672
Autres charges d'administration	567	798
Télécommunications	11 216	10 910
Honoraires des auditeurs indépendants	5 589	5 482
Assurances	2 607	2 465
Cotisation - associations	1 650	2 040
Frais bancaires	1 266	1 450
Ameublement et équipement non capitalisés	446	1 439

234 670 \$ 237 027 \$

Annexe C - Immobilisations

Équipement informatique	- \$	7 185 \$
-------------------------	------	----------

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration s'est réuni à 5 reprises en 2014, notamment pour prendre connaissance du résultat des travaux d'un comité du conseil chargé de procéder à une réflexion sur le cadre financier et budgétaire de l'Association. C'est ainsi qu'en juin 2014 une offre de regroupement était présentée aux principaux partenaires en prévention que sont la CSST et les associations sectorielles paritaires. Dès l'automne, un autre comité était chargé d'entamer les discussions avec l'ASPHME qui y avait répondu par une offre de fusion. Les travaux réalisés en

cours d'année ont permis de s'entendre sur les principales règles de gouvernance d'une nouvelle association paritaire qui serait ainsi créée. Les objectifs du conseil d'administration concernent tant la préservation de l'expertise développée pour la santé et la sécurité du travail en imprimerie que le maintien des services aux employeurs et aux travailleurs des entreprises du secteur. L'entente convenue avec l'ASPHME vise une fusion effective des deux organisations à compter du 1^{er} janvier 2016, elle sera présentée à l'assemblée générale annuelle du 24 avril 2015.



① Anne-Marie Landry, directrice santé, sécurité, mieux-être au travail, TC Transcontinental, déléguée de l'AQII, coprésidente patronale ② Michel Handfield, président et délégué d'Unifor, section locale 145, coprésident syndical ③ Gilles Duguay, trésorier et délégué de la Fédération nationale des communications, trésorier ④ Marie Ménard, directrice et secrétaire générale ⑤ Danny Lynch, responsable du développement, Élopak, délégué de l'ATFFEQ ⑥ Nathalie Brunet, directrice d'usine, D + H Itée et ⑦ Michael Barbieri, spécialiste en production d'imprimerie, PDI, délégués de l'AQII ⑧ Gilles Cardin, directeur principal Relations de travail, La Presse Itée, délégué des Quotidiens du Québec ⑨ Michel Fortin, vice-président formation et délégué de la Fédération de l'industrie manufacturière ⑩ Larry Myles, président et ⑪ Gaétan Cajolais, vice-président, délégués des Teamsters Conférence des communications graphiques 555 M.

ORIENTATIONS 2015

Outre le projet de fusion et le maintien des activités régulières d'information, de formation et de conseil, l'Association a retenu trois projets de développement pour 2015 : le développement de deux formations portant sur l'introduction au cadencage et la manipulation des solvants ainsi que la conception d'une fiche d'information sur les méthodes sécuritaires de nettoyage des rouleaux et cylindres sur presses à imprimer offset à feuilles. Vu l'adoption prochaine du système général harmonisé, des travaux

de mise à jour des formations et publications portant sur le SIMDUT seront aussi effectués.

Pour la réalisation de sa planification 2015 l'Association dispose d'une enveloppe budgétaire de 1 100 000 \$. Son financement sera assuré par la récupération du surplus de l'exercice 2014 et par une cotisation de 0,0007 \$ perçue par la CSST sur la masse salariale assurée par les entreprises classifiées dans son secteur d'intervention.

L'équipe



Marie Ménard, directrice générale



Dany Mailloux, conseiller en prévention



Tsvetanka Yaneva, agente à l'administration



Denis Lavoie, conseiller en prévention



Monique Laguë, agente à la formation



Khalid El Ahrache, conseiller en prévention



Denise Laganière, agente d'information

Pour vous informer et vous soutenir en prévention

du soutien aux
employeurs, travailleurs,
comités et formateurs en entreprise

des plans d'action sur mesure

des guides, des outils
d'intervention, des publications

de la formation

des services conseils en
entreprise et à distance.



Association paritaire de **santé**
et de **sécurité** du travail, secteur
imprimerie et activités connexes

450-7450, boul. des Galeries-d'Anjou, Anjou (Québec) H1M 3M3

☎ 514 355-8282 📠 514 355-6818

www.aspimprimerie.qc.ca